



AMUNDI AFD  
A V E N I R S  
D U R A B L E S  
Investir pour développer

En partenariat avec  
l'Agence Française de Développement



**Amundi**

ASSET MANAGEMENT

# Investir pour développer

L'engagement de AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES

## Un produit d'Investissement Responsable, fruit d'une double expertise

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES est un Fonds Commun de Placement né de la rencontre des expertises reconnues et d'Amundi et de l'Agence Française de Développement (AFD), établissement public agissant en faveur de l'aide au développement.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un engagement fort de ces deux acteurs pour proposer aux investisseurs une solution d'épargne innovante, permettant de **concilier placement financier prudent et responsable, et aide au développement.**

## Donner du sens à ses investissements en soutenant des projets d'aide au développement

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES vise à apporter une réponse adaptée aux investisseurs qui souhaitent donner du sens à leurs placements en proposant un portefeuille prudent, privilégiant une approche d'Investissement Responsable.

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES permet de contribuer au financement **de projets créateurs de valeur économique, sociale et environnementale dans les pays en développement.**

Constituant ainsi un véritable trait d'union entre les capacités d'épargne des pays développés et les besoins de financement des pays en développement, AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES permet aux investisseurs de s'associer à un projet de société plus équitable sur le long terme.

### Energies renouvelables à Durban en Afrique du Sud

*L'AFD soutient ce projet qui consiste à récupérer le gaz à effet de serre (méthane) produit par la fermentation des déchets et à l'utiliser afin de produire de l'électricité. Grâce à la construction de 103 puits de captage sur trois décharges, le projet permettra d'éviter 6,8 millions de tonnes de carbone sur vingt ans. Il offre aussi à la municipalité de Durban la possibilité de vendre les réductions d'émissions sur le marché mondial de carbone.*

## Une sélection et un suivi rigoureux des projets

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES finance et accompagne des projets d'aide au développement rigoureusement sélectionnés pour leur impact social et environnemental dans la limite de 10 % des actifs. Un comité dédié se réunit régulièrement afin de sélectionner les projets qui répondent au mieux aux objectifs du fonds en termes d'aide au développement, en écho aux missions prioritaires de l'AFD : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la croissance économique dans les pays du Sud et la protection de la planète.

Les projets sélectionnés concernent notamment le soutien à l'agriculture, l'appui au secteur privé, la réhabilitation de l'habitat, le développement du microcrédit ou la préservation de l'environnement.

De manière générale, dans le cadre de ses activités, l'AFD procède à une évaluation dans la durée des opérations financées afin d'en mesurer les impacts et d'assurer une meilleure efficacité dans l'aide au développement.



## Diversifier son portefeuille selon une approche globale d'Investissement Responsable

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES est un fonds diversifié engagé, au profil prudent. Il intègre à la fois des critères financiers classiques et des critères répondant à l'Investissement Responsable dans le processus de construction et de gestion du portefeuille. La stratégie du produit est déclinée à travers :

- **des OPCVM principalement investis dans des instruments de taux.** Ils appliquent en majorité les principes de l'Investissement Responsable qui intègrent des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Une partie des investissements est consacrée aux **thématiques "phare" du développement durable**, telles que l'accès à l'eau, les énergies renouvelables, le traitement des déchets, à travers des OPCVM investis en actions.

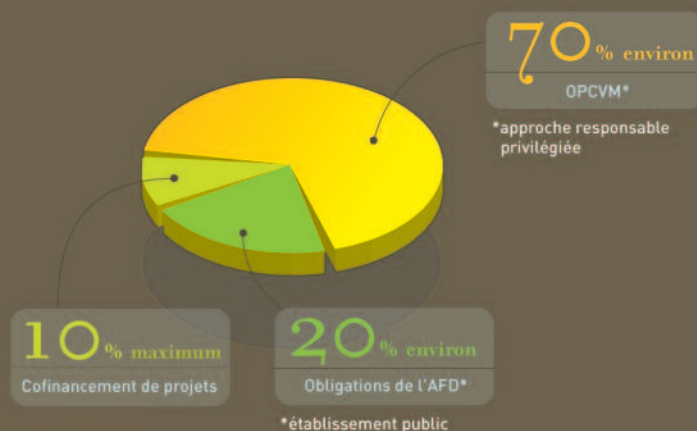
- **la contribution au financement de projets dans les pays en développement** pour environ un tiers des actifs du fonds. AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES souscrit à des obligations émises par l'AFD (établissement public) et réalise, aux côtés de l'AFD ou de sa filiale Proparco, dans la limite de 10 % de ses actifs, des prises de participations dans des **projets de cofinancement, créateurs de valeur économique et sociale** dans les pays en développement. Il peut détenir en particulier des actions Proparco dont l'objet est d'accompagner les investissements privés dans les pays émergents et en développement ainsi que des participations directes dans des fonds d'investissement soumis par PROPARGO.

Le fonds vise à délivrer une performance nette supérieure ou égale à l'Eonia (capitalisé) sur une durée minimum d'investissement de 3 ans.



### Microfinance à Madagascar

*A Madagascar, plus de 70% de la population vit avec moins d'un dollar par jour et 97% est exclue du système bancaire. L'AFD appuie les institutions de microfinance malgaches depuis plusieurs années. Grâce au microcrédit, les PME peuvent ainsi stimuler leur activité, favoriser la création d'emplois et avoir un accès aux banques. L'AFD contribue aussi à la création d'une mutuelle de santé qui offre des produits de micro assurance aux entrepreneurs et permet ainsi d'améliorer leur accès aux soins.*



Pour en savoir plus  
[www.amundiafdavenirsdurables.org](http://www.amundiafdavenirsdurables.org)



Née du rapprochement des expertises de gestion d'actifs de deux groupes bancaires, Crédit Agricole et Société Générale, Amundi se classe 2<sup>e</sup> acteur européen<sup>1</sup> et 9<sup>e</sup> mondial<sup>1</sup> avec 691,9 milliards d'euros d'actifs sous gestion<sup>2</sup>. Signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI), Amundi a fait de son engagement sociétal le quatrième pilier de son identité avec pour traduction la prise en compte dans ses politiques d'investissement des critères de développement durable et d'utilité sociale, au côté des critères financiers. L'ISR qui s'appuie sur une expertise interne reconnue et une démarche rigoureuse représente pour Amundi un axe stratégique majeur. Au côté de cette gestion ISR, Amundi a développé une gestion dite "engagée" : fonds éthiques, fonds solidaires et de partage, fonds d'entrepreneuriat social et d'aide au développement.

1. Fonds ouverts – fonds dédiés, mandats : Source IPE "Top 400 asset managers active in the European marketplace" publié en juin 2011, données à décembre 2010

2. Données périmètre Amundi Group au 30 juin 2011



### L'AFD, acteur de l'aide au développement

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis près de 70 ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays et dans 9 collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...



### PROPARCO est une Institution financière de développement,

PROPARCO est une Institution financière de développement, conjointement détenue par l'Agence française de développement et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. La société a pour mission de catalyser l'investissement privé dans les pays en développement, en faveur de la croissance et des Objectifs du millénaire pour le développement.

PROPARCO finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables. Elle soutient le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement. Elle propose pour cela une palette complète d'instruments financiers (prêts, fonds propres, garanties et ingénierie financière).

En 2009, PROPARCO a octroyé 1,1 Md € à travers 80 projets dans plus de 30 pays.

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES			
<b>Code ISIN</b>	<b>FR0010698555</b>	<b>FR0010713800</b>	<b>FR0010713818</b>
<b>Libellé part</b>	P1 (C)	P2 (D)	I (C)
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	Distribution	Capitalisation
<b>Forme juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français		
<b>Société de gestion</b>	Amundi		
<b>Dépositaire</b>	CACEIS Bank		
<b>Date de création</b>	4 mars 2009		
<b>Devise de référence</b>	EUR		
<b>Classification AMF</b>	Diversifié		
<b>Durée minimum d'investissement recommandée</b>	3 ans		
<b>Souscriptions minimum initiale/ultérieures</b>	1 millième de part		1 part / 1 millième de part
<b>Périodicité de calcul de la VL</b>	Quotidienne		
<b>Commission de souscription</b>	2,5 % maximum		
<b>Frais de fonctionnement et de gestion annuels directs (TTC)</b>	1,5 % maximum		1 % maximum

Pour en savoir plus  
[www.amundiafdavenirdurables.org](http://www.amundiafdavenirdurables.org)